

CONSIGNES POUR LA REDACTION DU MEMOIRE DE RECHERCHE

MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

ORIENTATION PSYCHOLOGIE SOCIALE

ASPECTS GENERAUX

Le mémoire a la forme et la structure d'un article scientifique.

La version finale du mémoire comprendra entre **6'000 à 8'000** mots maximum (résumé, références et annexes exclus) lorsque le mémoire présente une étude ou entre **8'000 à 10'000** mots maximum (résumé, références et annexes exclus) lorsque le mémoire présente 2 études ou plus (comme c'est le cas pour les mémoires à 45 ECTS). Un mémoire à 45 ECTS comporte nécessairement 2 études ou plus. Tout mémoire au-delà de cette longueur ne sera pas accepté pour la soutenance.

Les annexes doivent impérativement présenter les questionnaires, y compris les manipulations expérimentales.

Le style du mémoire et des références s'inspire du style du « *Publication Manual* » de la « *American Psychological Association* » (APA) en vigueur. La version finale du mémoire doit inclure en Annexe le matériel utilisé pour la recherche (questionnaire) ou une description (descriptif de la procédure, variables dépendantes et indépendantes).

Le mémoire est un travail individuel. Même si la recherche a été réalisée en groupe, le mémoire doit quant à lui être rédigé de manière individuelle.

La langue du mémoire est le français. Avec l'accord du comité de programme, il est possible de le rédiger dans une autre langue.

La soutenance est orale et individuelle. Elle comprend une présentation du travail de recherche de la part de l'étudiant de 15 minutes maximum, ainsi qu'une discussion sur le travail de recherche d'environ 30 minutes.

Finalement, la validation du mémoire est conditionnée à l'obtention d'une attestation de participation régulière au colloque de recherche de l'orientation, établie par l'enseignant responsable de l'orientation.

PREMIERE PAGE

TITRE. Le titre doit informer sur les aspects les plus importants et pertinents de la recherche décrite dans le rapport. Il arrive souvent que le titre suggère quelles sont les variables indépendantes et/ou dépendantes (ainsi que les liens entre elles), et parfois il décrit la population utilisée si elle est particulière.

INFORMATIONS PERSONNELLES. Indiquez vos coordonnées (nom, adresse, email, téléphone), le nom du professeurE et des assistantEs qui ont suivi votre travail, ainsi que celui des membres du jury.

RESUME

Paragraphe de maximum 150 mots décrivant succinctement et clairement l'enjeu théorique, l'hypothèse principale, la recherche, et les résultats. Le résumé doit informer, sans avoir à lire le mémoire, de pourquoi et comment a été faite la recherche, ainsi que des résultats et leurs implications théoriques.

INTRODUCTION

L'introduction doit contextualiser la recherche réalisée en présentant l'enjeu théorique qui a amené à réaliser la recherche en question. Il est pertinent de structurer l'introduction en différentes sous parties (problématique générale, parties relatives aux différentes variables ou effets étudiés, et hypothèses ou questions de recherche). L'introduction doit résumer, articuler, critiquer et/ou développer les idées qu'on trouve dans la littérature, celle qui est pertinente et appropriée à la problématique. L'argumentation doit être claire et cohérente, et vise en particulier à dégager la pertinence des variables théoriques et des liens que l'on

peut attendre entre elles. Les variables théoriques concernées par l'étude ne doivent donc pas être énoncées gratuitement: il faut produire un raisonnement qui montre la pertinence de ces variables.

Le développement théorique doit aboutir à une ou plusieurs hypothèses précises, de telle façon qu'il apparaisse évident au lecteur que les éléments théoriques décrits aboutissent effectivement et indubitablement à ces hypothèses. L'hypothèse doit être formulée de façon écrite, et jamais uniquement sous forme graphique. L'hypothèse peut être formulée de manière générale, sous forme d'effets attendus (effets principaux des variables, ou effets d'interaction), ou encore sous forme de prédictions concrètes qu'on peut avancer pour chaque condition expérimentale selon les valeurs existantes ou attribuées à une variable (par exemple, dans quelle condition on s'attend à un plus grand effet d'une variable sur une autre).

Prenons un exemple. Imaginons que nous sommes en train d'étudier les facteurs déterminant le taux de réussite des étudiants en psychologie. Une partie de la littérature a montré que la *motivation* des étudiants est une variable prédictive de sa réussite. Une autre partie de la littérature a montré que la réussite dépend de la *compétence* de l'enseignant. Nous pouvons générer des hypothèses en tenant compte des deux variables explicatives (motivation des étudiants et compétence de l'enseignant) et d'une variable expliquée (la réussite). Une possibilité est de prédire que chacune des variables explicatives aura un effet direct et indépendant sur la variable expliquée, ce qui revient à supposer que la réussite des étudiants sera plus grande lorsque la compétence de l'enseignant et lorsque la motivation de l'étudiant augmentent. Une autre hypothèse possible, pour autant que la littérature ou un nouveau raisonnement l'appuie, consiste à postuler un effet d'interaction entre les deux variables explicatives. Ceci revient à considérer qu'une des variables n'aura d'effet que lorsqu'une condition est remplie sur l'autre variable. On peut par exemple supposer que la compétence de l'enseignant n'aura d'effet que lorsque l'étudiant est motivé. En effet, l'étudiant n'écouterait l'enseignant que lorsqu'il est motivé. Ceci impliquerait que lorsque l'étudiant n'est pas motivé, que l'enseignant soit compétent ou non ne change rien, puisque l'étudiant ne l'écoute pas; par contre, le niveau de compétence de l'enseignant deviendrait utile à l'étudiant lorsque celui-ci l'écoute, c'est-à-dire lorsqu'il est motivé. Dans ce cas, une différence devrait apparaître entre étudiants motivés selon que l'enseignant est compétent ou non, alors qu'il ne devrait pas y avoir de telle différence chez les étudiants non motivés. Soulignons qu'une interaction peut aussi correspondre à une inversion de l'effet dans la seconde condition, et pas simplement à sa disparition. Finalement, si la littérature le permet, on peut aussi envisager une double hypothèse: que la compétence de l'enseignant aura un effet direct sur la réussite des étudiants (hypothèse d'effet simple de la compétence: à plus de compétence correspond plus de réussite, quelle que soit la motivation), mais que cette effet sera plus fort lorsque la motivation des étudiants est forte que lorsqu'elle est faible (hypothèse d'interaction entre les deux variables).

N'importe quel lecteur (mais surtout ceux qui n'ont pas eu accès à la même information que vous) devrait être en mesure de comprendre quelles études ont été faites auparavant, quelles conclusions on peut en tirer, quelle nouvelle étude vous proposez, et pourquoi. Toutes les idées, informations et notions explicitées dans le texte doivent poursuivre ce but de façon claire et précise. Les phrases et paragraphes abstraits, vagues, incomplets, avec de sous-entendus, télégraphiques, ou avec de l'information implicite plutôt qu'explicite, ne sont pas appropriés.

Toute proximité ou référence à une théorie, à une notion théorique, à une proposition qui a été faite par ailleurs, ou simplement à un auteur dont vous vous inspirez, doit absolument être accompagnée de la référence de l'article ou de l'ouvrage concerné, ceci selon les normes établies par l'*American Psychology Association* (APA). Si la référence porte sur un auteur ou deux auteurs, il faut toujours indiquer le nom de l'auteur (ou des auteurs), et l'année de publication. Voici quelques exemples: "Dans l'étude réalisée par Doise (1991) ...", "...ces résultats n'ont pas été trouvés par ailleurs (Moscovici, 1985)". Lorsque les auteurs sont trois, quatre ou cinq, il faut les mentionner tous la première fois (exemple: "Doise, Mugny, et Moscovici, 1991"), et n'indiquer que le nom du premier suivi de "et al." les fois suivantes (exemple: "Doise et al., 1991"). Lorsque les auteurs sont six ou plus, citer seulement le premier auteur toujours suivi de "et al.", et ce dès la première fois. Si la citation inclue la reproduction d'un extrait du texte original, indiquer aussi le numéro de la page où se trouve le texte reproduit (exemple: Moscovici et Doise, 1990, p. 86; ou Moscovici et Doise, 1990, pp. 86-87). Toutes les références citées dans le texte doivent impérativement figurer dans la bibliographie. De même, toutes les références présentes dans la bibliographie doivent avoir été utilisées quelque part dans le texte.

METHODE

La partie méthode doit permettre à quelqu'un d'autre de refaire l'étude pratiquement de la même façon. Le but de la partie méthode est donc de fournir les informations et outils nécessaires à d'autres

chercheurs pour comprendre l'étude que vous avez faite, leur permettre de la reproduire en vue de répliquer les résultats, de montrer une nuance, ou de montrer que d'autres éléments théoriques que ceux que vous utilisez peuvent être plus à même d'expliquer les résultats obtenus. Ceci concerne quatre sous-parties:

- **Population:** Il faut indiquer les caractéristiques des participants tels que le nombre, l'âge, le sexe, la profession et n'importe quelle autre caractéristique pertinente pour l'étude en question (par exemple, leur nationalité si l'étude porte sur l'attitude envers les étrangers, leurs habitudes de consommation si l'étude porte sur une telle consommation).
- **Procédure:** Il faut décrire d'un point de vue chronologique le déroulement de l'étude et les événements qui lui sont associés (par exemple: décrire la situation, comment les participants ont été contactés ou recrutés, quelles informations leur ont été données, qu'est ce qu'on leur a fait faire dans l'étude, et le *debriefing*, c'est-à-dire le moment auquel on remercie les sujets en leur expliquant les finalités de la recherche et les opérations expérimentales réalisées dans ce but).
- **Variables indépendantes:** On décrira ici comment on opérationnalise les variables étudiées au niveau de la procédure utilisée. Pour les variables indépendantes invoquées (par exemple, une mesure introduite au pré-test), on décrira le type de mesure utilisé (question ou échelle), alors que pour celles manipulées il s'agira de décrire toute information ou instruction qui est donnée implicitement ou explicitement aux participants concernant chacun des niveaux de la variable. On décrit aussi dans cette partie les variables tenues constantes ou contrôlées, et les variables neutralisées (dont on contrebalance les valeurs ou les modalités).
- **Variable dépendantes.** On décrira ici comment est mesurée (opérationnalisée) chaque variable sur la quelle on s'attend à observer les effets postulés, c'est-à-dire la variable expliquée. En fonction de leur nombre et de l'espace à disposition, on décrit ici comment les questions sont formulées (il y a toujours la possibilité d'utiliser des annexes pour procurer de l'information qui s'avérerait trop longue pour être décrite dans le corps du rapport), et on indique aussi pour chaque variable dépendante l'échelle de réponses qui est donnée aux participants.
- **Mesures complémentaires.** Il s'agit de décrire ici d'autres mesures introduites dans l'étude, qui ne concernent pas directement le test de l'hypothèse principale, mais qui peuvent apporter de l'information complémentaire pour mieux étayer l'hypothèse ou mieux comprendre les processus sous-jacents. Dans la mesure où l'extension et l'espace disponible le permettent, on décrit plus ou moins précisément la formulation et l'échelle de réponse. Il faut tenir compte du fait qu'aucune mesure complémentaire ne peut être introduite ici, ni des résultats décrits plus tard, sans que les enjeux théoriques aient été avancés lors de l'introduction.

Finalement, dans cette partie (ou dans la partie relative aux variables indépendantes) on peut décrire aussi la procédure utilisée pour s'assurer que l'induction expérimentale a été perçue par les participants telle que nous l'espérons (*mesures permettant de contrôler le bon fonctionnement des manipulations expérimentales*).

RESULTATS

En général, nous pouvons être confrontés à trois types de résultats: le contrôle des inductions expérimentales, les résultats principaux, et les résultats complémentaires. On rapporte les résultats obtenus sur l'ensemble des variables dépendantes sous la forme d'une description, et non pas d'une interprétation. Il n'est pas possible de décrire dans la procédure des variables dépendantes dont on ne rapporte pas les résultats, ni de présenter des résultats portant sur des variables dépendantes qui ne sont pas détaillées dans la section méthode. Les résultats seront décrits en indiquant le type d'analyses effectuées (ANOVA, t-test et/ou autres), et le plan d'analyse (les variables dépendantes et indépendantes introduites).

Contrôle des variables expérimentales. Le but de cette partie est de montrer au lecteur que les inductions expérimentales ont bien fonctionné, c'est-à-dire que nous avons réussi à induire chez les participants ce que nous cherchions. Il s'agit, par exemple, de montrer que dans la condition où l'enseignant était censé être fortement compétent les étudiants ont perçu cet enseignant comme plus compétent que dans la condition où l'enseignant était censé être faiblement compétent.

Résultats principaux. On peut sous-titrer cette partie avec le nom de la variable dépendante principale (par exemple: taux de réussite des étudiants ou niveau de compétences acquises. Il s'agit ici de décrire les résultats permettant de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse principale, tout en indiquant la raison pour

laquelle on réalise chaque analyse. On décrit les résultats des analyses en indiquant la valeur des coefficients statistiques, les degrés de liberté, et le degré de signification. Même si la présentation des résultats principaux s'accompagne le plus souvent d'un tableau (avec les moyennes, écarts type et nombre de sujets par condition) ou éventuellement d'un graphique, il est nécessaire de décrire les effets statistiques (par exemple, si une condition expérimentale diffère ou pas significativement d'une autre), en formulant de phrases cohérentes qui contiennent les valeurs des tests.

Résultats complémentaires. Cette partie n'est pas obligatoire, et est fonction de l'introduction de mesures complémentaires, de l'intérêt des résultats obtenus sur ces mesures, et de l'espace à disposition.

DISCUSSION

La discussion est la partie dans laquelle on commente et interprète les résultats. On indique dans quelle mesure ils sont compatibles ou en désaccord avec la théorie, et dans quelle mesure ils confirment ou infirment les hypothèses formulées qui découlent de cette théorie.

La discussion peut inclure : un bref résumé des principaux résultats observés ; une interprétation des résultats en fonction des enjeux théoriques avancés dans la partie d'introduction, et une critique générale de l'approche théorique et de l'étude réalisée en fonction de la confirmation ou infirmation de l'hypothèse; éventuellement une ébauche d'explication de pourquoi les résultats peuvent être en désaccord avec la théorie, le cas échéant; les limites de l'étude selon les contraintes qui pourraient apparaître en termes méthodologiques, ou selon des problèmes inhérents aux résultats ou à la procédure; une réflexion plus large sur la portée des résultats pour la problématique en question.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le mémoire doit présenter une section de références qui doit toujours apparaître à la fin du rapport: pour chaque citation apparue dans le texte, indiquer le ou les auteurs, l'année de publication, le titre et le support de la publication (revue, livre ou maison d'éditions).

- Exemple d'article :

Brown, J.D. (1990). Evaluating one's abilities : Shortcuts and stumbling blocks on the road to self-knowledge. *Journal of Experimental Social Psychology*, 26, 149-167.

- Exemple de chapitre dans un ouvrage :

Butera, F., & Mugny, G. (2001). Conflict and social influences in hypothesis testing. In C.K.W. De Dreu, & N.K. De Vries (Eds.). *Group consensus and minority influence: Implications for innovation*. (pages 160-182). Oxford: Blackwell.

- Exemple d'ouvrage :

De Dreu, C.K.W., & De Vries N.K. (2001). *Group consensus and minority influence : Implications for innovation*. Oxford: Blackwell.